

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 10 avril 2018

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 14 - Conseillers votants : 15

L'an deux mille dix huit le DIX AVRIL, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 05 avril 2018.

**Présents**: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, M.HAMON Jean-Pierre, M.FESSOU Jean-Pierre, Mme CABROL Séverine, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIÉ Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

**Absents excusés** : Mme LE BRIS Monique (procuration à Mme MASSABIE Solange),

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : M.OLIÉ Erick

**Adoption des Comptes de Gestion et administratif 2017** Les résultats d'exécution toutes sections confondues à la clôture de l'exercice 2017 sont :

- budget principal excédent de 596 806,92 €
  - budget annexe : zone artisanale de Rigouenque, déficit de 64 206,85 €.
- soit un excédent global de 532 600,07 €.

**Affectation des résultats** Le budget annexe de la zone artisanale de Rigouenque ayant été clôturé, les résultats font l'objet d'une reprise dans le budget principal, à savoir :

- un excédent de fonctionnement de 6 151,24 € qui s'ajoute à celui du budget principal de 261 076,43 €, soit un total de 267 227,67 € qui est inscrit au compte 002 des recettes de fonctionnement du budget primitif 2018
- un déficit d'investissement de 70 358,09 € qui est déduit de l'excédent d'investissement cumulé du budget principal de 335 730,49 €, soit un excédent cumulé de 265 372,40 € qui est inscrit au compte 001 des recettes d'investissement du budget primitif 2018.

**Taux des quatre taxes** Les taux ne seront pas modifiés en 2018. Le produit attendu est de 342 017 €. Cela représente une augmentation de 373 € par rapport à 2017. Rappel des taux : TH 14,65% - FB 18,45% - FNB 140,78% - CFE 26,09%.

**Budget Primitif 2018** qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

section de fonctionnement : 1 118 921 €

section d'investissement : 1 252 690 €

Les documents budgétaires de la commune sont à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

**Convention mise à disposition des locaux de l'Office de Tourisme** à l'EPIC OTI Office de Tourisme du Pays de Lalbenque-Limogne qui est la nouvelle structure de gestion. Les termes et conditions restent identiques à ceux en place.

**Convention mise à disposition de personnel** La Mairie met à disposition de l'EPIC OTI Office de Tourisme du Pays de Lalbenque-Limogne M. Frédéric BOULPICANTE pour assurer les missions d'accueil, de promotion et d'animation du territoire, à raison de 15h hebdomadaires pour une durée de 3 ans. La masse salariale correspondante sera remboursée à la commune.

## **Examen de devis**

- 1) La Boutique du Menuisier pour suite menuiseries PVC Maison des Associations pour 16 582,48 € TTC
- 2) Joffre Entreprise pour réfection du sol de la salle polyvalente de l'école pour 7 848 € TTC.
- 3) Modern' Signalisation pour fourniture, pose et installation de signalisation pour les espaces de stationnement dans le bourg pour un montant de 6 492 € TTC.

**Cérémonie du 8 mai** comme de coutume, RDV à 11h15 Maison des associations pour covoiturage.

Le secrétariat sera fermé le lundi 30 avril. La semaine du 07 au 11 mai ouverture uniquement le matin.

La séance est levée à 22h30.

Fait à Limogne en Quercy, le 11 avril 2018  
Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,